



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 11ème législature

Bibliothèque nationale de France

Question écrite n° 28710

### Texte de la question

M. Michel Terrot attire l'attention de Mme la ministre de la culture et de la communication sur les piètres performances et les retards du système informatique de la Bibliothèque nationale de France. Il souhaite connaître le coût de ce dysfonctionnement pour le contribuable et les décisions rapides qu'elle entend prendre afin que cesse le naufrage financier de ce projet.

### Texte de la réponse

À l'ouverture des salles de lecture du rez-de-jardin destinées à la recherche en octobre 1998, le nouveau système d'information de la Bibliothèque nationale de France (BNF) n'a effectivement pas offert toutes les fonctionnalités prévues, n'étant pas encore stabilisé. Des mesures ont été prises qui ont permis des améliorations, notamment pour la consultation du catalogue. D'ici à juin, un autre ensemble de travaux permettra, parallèlement à l'amélioration des performances du système, la consultation du catalogue sur le Web, et l'ensemble des fonctionnalités destinées aux lecteurs devraient être mises en place pour la fin de l'année. Malgré les retards enregistrés par rapport aux prévisions initiales, le coût de la réalisation du marché est resté en dessous de la limite supérieure prévue en 1995 (280 MF). Aucun dérapage, ni pour le matériel ni pour les logiciels n'a été enregistré. Ces retards ont néanmoins obligé la BNF à continuer l'exploitation des systèmes en place de gestion du dépôt légal, des acquisitions et de la reproduction, ainsi qu'à développer des systèmes transitoires pour la gestion des cotes dans les nouveaux magasins par exemple. La Cour des comptes a estimé le coût des prolongations pour l'ensemble de ces retards à 25 MF, et le développement de systèmes transitoires à 15 MF. De plus, il a été nécessaire d'effectuer les travaux permettant le passage à l'an 2000 de ces systèmes, pour un coût estimé à 1,5 MF.

### Données clés

**Auteur :** [M. Michel Terrot](#)

**Circonscription :** Rhône (12<sup>e</sup> circonscription) - Rassemblement pour la République

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 28710

**Rubrique :** Archives et bibliothèques

**Ministère interrogé :** culture et communication

**Ministère attributaire :** culture et communication

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 19 avril 1999, page 2273

**Réponse publiée le :** 31 mai 1999, page 3279